

## Le CLES

---

Mis à jour le 7 mars 2016

Le **Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur** (CLES) permet d'évaluer les compétences en langues.

Le CLES s'adresse à tout étudiant inscrit dans tout type d'établissement d'enseignement supérieur, quelle que soit sa spécialité. Il s'adresse aussi aux stagiaires de la Formation continue inscrits dans une filière diplômante ou préparant un diplôme.

Il s'adresse aussi aux stagiaires de la Formation continue inscrits dans une filière diplômante ou préparant un diplôme.

Il s'agit d'un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension écrite, la compréhension orale et l'interaction orale.

Le LANSAD de l'Université Grenoble Alpes est centre d'examen national CLES niveaux 1 ou 2 pour 6 langues.

Une équipe est en charge de l'organisation des sessions :

Responsable du pôle Grenoble Alpes : Monica Masperi

Référent pour l'anglais : Sébastien Scarpa

Référente pour l'italien, l'allemand, l'arabe, espagnol, portugais : Elena Tea

â° Consultez les bilans de la session de Grenoble :

[Année 2012-2013](#)

[Année 2011-2012](#)

[Année 2010-2011](#)

[Année 2009-2010](#)

## **SUR LE WEB**

Consultez le [site CLES](#)

## **CONTACT**

Maison des langues et des  
cultures - Université Grenoble  
Alpes

1141 av. centrale à  
Saint-Martin-d'Hères

**Bureau 226**

04 76 82 77 82

04 76 82 77 10

[Courriel](#)

[Les conditions d'inscription et  
les tarifs](#)

**Consulter**

[Les sessions CLES à  
l'université Stendhal](#)